



Résiliation canal+ et canalsat

Par **jghe33**, le **24/11/2010** à **08:57**

Bonjour,

je souhaiterais résilier mes abonnements canal+ et canalsat. J'ai appelé, et ils m'ont répondu que ce n'était pas possible avant la date d'échéance Aout 2011 !!!! J'ai appris que les abonnements étaient reconduits systématiquement pour 1 an (tacite reconduction). Je n'ai jamais reçu de courrier me demandant si je souhaitais renouveler comme le prédit la loi chatel je crois. Est ce légal ????? comment puis je faire pour pouvoir résilier avant cette date d'échéance ????? Merci à tous de votre compréhension.

Jghe33.